ID: 081-218100345-20200211-2020 A010-AR

Département du Tarn Arrondissement de Castres MAIRIE DE **BOISSEZON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

De la Commune de Boissezon Arrêté portant permis de stationnement pour déménagement.

N°2020_A10

Le Maire de la commune de BOISSEZON,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de Mr ESPAGNET Wilfred qui souhaite effectuer un déménagement en occupant temporairement le domaine public au n°2 rue de la salette 81490 Boissezon;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant le déménagement ;

ARRETE:

Article 1er: Les 22 et 23 février 2020, Mr ESPAGNET Wilfred est autorisé à occuper temporairement le domaine public au n°2 rue de la salette 81490 Boissezon de 8h00 à 19h00;

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire ;

Article 3: Mr ESPAGNET Wilfred occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Boissezon,

Article 5 : M. le commandant de gendarmerie de Labruguière, sera chargé en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

Article 6.: Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Fait à Boissezon., le 11 février 2020

Le Maire, CABROL Jacqueline